

Le prélèvement à la source à la française ou comment conjuguer KAFKA à BERCY ISLAND.

Le gouvernement insiste pour indiquer que la France est le dernier pays européen qui n'aurait pas le prélèvement à la source sur les revenus, pour justifier la mise en place d'une réforme aussi ambitieuse que catastrophique.

Certes quelques membres de la haute administration peuvent s'enorgueillir de mettre au point la plus grande « usine à gaz » qu'un gouvernement ait portée, d'autant que les politiques d'un quinquennat s'engouffrent dans une novation pour tenter de briller et faire croire à la population qu'ils ont trouvé la divine voie pour améliorer les finances publiques, et soulager le contribuable.

Foutaises et mensonges !

Tout d'abord, le prélèvement à la source existe dans notre pays depuis l'invention de la CSG.

Tous les revenus provenant de capitaux, et une partie de ceux issus des fruits du travail ou de la retraite sont d'ores et déjà taxés à la source.

Ensuite, sur environ 30 millions de foyers fiscaux, à peine la moitié sont soumis à l'impôt sur le revenu, et à peine la moitié de la moitié sont de réels contribuables payants.

Enfin, la mensualisation a fait ses preuves depuis de nombreuses années, ainsi que le télépaiement.

Quelle sagesse aurait été de ne prévoir qu'une obligation de mensualisation pour tous les contribuables ?! Un processus simple et rôdé.

Pour l'avenir, la DSN au niveau social permettra qu'au 31/01 de l'année suivante les revenus salariés seront connus par l'administration sociale et potentiellement par l'administration fiscale, pouvant permettre dès le début de l'année un éventuel réajustement.

Encore faut-il qu'ajustement il puisse y avoir, dans une économie déflationniste et atone sur le plan de la croissance ?

Le fantôme de KAFKA rôde toujours à BERCY, soyons nombreux à faire savoir l'inutilité de ce dispositif et les difficultés qu'il va engendrer comme :

- Mettre chaque entreprise comme percepteur,
- Oublier que l'entreprise est vulnérable et peut défaillir en ayant retenu les impôts de ses salariés en instance de reversement,
- Complexifier à nouveau le traitement du bulletin de paye.

Tout cela est un non-sens économique.

Réveillons-nous, c'est un cauchemar qui se prépare ! La preuve, il faut donner un milliard aux contribuables de la « classe moyenne » pour compenser les hausses d'impôts, en pérennisant le système de redistribution ainsi envisagé ?

Vraiment Pas de bol !



André-Paul BAHUON
Président de la CCEF